



ANNEXE 3

DEMANDE AU TITRE DU RAPPROCHEMENT DE CONJOINT / AUTORITE PARENTALE CONJOINTE

Annexe à retourner, accompagnée de l'accusé réception et des pièces justificatives éventuelles, à la Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre, bureau F54

(ce.mouvement1erdegre36@ac-orleans-tours.fr), pour le lundi 05 mai 2025, au plus tard.

Nom : Prénom :

Affectation :

Adresse personnelle :

Téléphone : / / / / Courriel :

rapprochement de conjoint

Commune :

Agents mariés : photocopie du livret de famille

Agents non mariés ayant un enfant en commun : photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou copie de la reconnaissance anticipée établie avant le 1^{er} janvier 2025.

PACS : attestation du PACS, justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un PACS et extrait d'acte de naissance portant l'identité et le lieu d'enregistrement du PACS ainsi que l'attestation d'une imposition commune.

Attestation de la résidence professionnelle et de l'activité du conjoint (copie contrat de travail et dernier bulletin de salaire)

autorité parentale conjointe

Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance du ou des enfants

Photocopie de la décision de justice

Certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants âgés de moins de 18 ans au 01/09/2025

Pièce justificative concernant la commune sollicitée

A , le

Signature

cochez la case correspondant à votre situation